

CHAPITRE 25

LES MIGRATIONS SAISONNIÈRES FÉMININES : LE CAS DES JEUNES BONNES À DAKAR

Valérie/Delaunay* et Catherine Enel**

*Laboratoire population-environnement-développement

**Institut national d'études démographiques, Paris

Introduction

En Afrique, les migrations de travail sont devenues l'une des principales réponses aux besoins en numéraire qui se sont particulièrement accrus depuis les années 1950 (Boutillier *et al.*, 1985 ; Piché, 1991 ; Diarra, 1991 ; Findley, 1991 ; Sy, 1991).

Si la migration masculine est rapidement devenue un objet d'étude privilégié, la migration féminine a d'abord été perçue comme une migration d'accompagnement et peu étudiée (Gugler et Ludwar-Ene, 1992). Il est vrai qu'au cours de la période post-coloniale, le développement industriel en Afrique sub-saharienne a déclenché d'importants mouvements de migration masculine. Toutefois, il ne faut pas négliger la migration féminine autonome qui a surtout touché des femmes non mariées (Makinwa-Adebusoye, 1993). Actuellement, les migrations féminines sont en expansion dans la plupart des pays d'Afrique et sont liées aux difficultés économiques que rencontrent les populations (Hamer, 1981 ; Findley et Diallo, 1993 ; Hondagneu-Sotelo, 1998). L'emploi domestique dans les villes, encore peu étudié, apparaît comme un motif important de mobilité géographique des femmes dans l'ensemble des pays du Sud (Destremeau et Lautier, 2002). Les capitales d'Afrique de l'Ouest sont particulièrement touchées par le recours à une main-d'œuvre domestique très jeune, « *combinant les pratiques familiales anciennes d'éducation par le travail avec de plus récentes logiques salariales* » (Jaquemin, 2002).

En effet, le phénomène d'urbanisation en Afrique a conduit à des changements de mode de production qui ont profondément modifié l'organisation familiale. Est alors apparue une forte demande d'aide domestique dans les ménages à laquelle a

répondu la pratique du confiage des petites villageoises à des parents urbains, parfois en échange d'une scolarisation ou d'un apprentissage (Antoine et Guillaume, 1986; Coquery-Vidrovitch, 1994). En milieu rural, les difficultés consécutives à la croissance démographique et à la récession agricole et économique ont accentué le départ des jeunes villageoises vers le milieu urbain. Actuellement, dans beaucoup de villes africaines, les migrantes ne travaillent en général plus pour des parents mais pour un employeur, en échange d'un salaire. Elles vivent souvent hors du réseau familial, connaissent des conditions de vie précaires et sont généralement reconnues comme une population vulnérable aux risques sexuels : infections sexuellement transmissibles (IST) et grossesses non désirées, notamment.

Comme dans la plupart des pays africains, la migration de travail, avec des mouvements saisonniers du milieu rural vers le milieu urbain, est très pratiquée au Sénégal. Afin de mieux connaître les caractéristiques et les conditions de vie des jeunes femmes sénégalaises issues de la campagne et venues travailler à Dakar, nous avons effectué deux enquêtes auprès de deux groupes de migrantes originaires de deux régions connues pour fournir un grand nombre de bonnes à Dakar. Dans une première section, nous décrirons ici le contexte socio-économique favorisant la migration. Dans un second temps, après avoir présenté les caractéristiques des migrantes, nous comparerons leurs conditions de travail et leur connaissance et pratique de la contraception. Enfin, nous soulèverons quelques questions concernant l'évolution éventuelle des comportements des femmes ayant eu une expérience de migration.

I. Les enquêtes auprès des migrantes saisonnières

Deux enquêtes ont été menées à Dakar, auprès de jeunes migrantes célibataires, originaires de deux milieux ruraux du Sénégal : Niakhar, dans la Région de Fatick, et Mlomp, dans la Région de Ziguinchor.

Ces études visaient à vérifier l'hypothèse que les jeunes migrantes adoptent des comportements différents de leurs modèles de référence acquis dans leur milieu rural d'origine, notamment en matière de sexualité et de contraception, au cours d'une expérience urbaine, avec un contrôle social et familial plus distendu (Pison *et al.*, 1993).

A) La méthodologie

Les jeunes filles enquêtées sont originaires de villages dont la population est observée par des systèmes de suivi démographique qui fournissent des informations précises, notamment sur les mouvements de migration saisonnière dans lesquels sont engagés ses membres.

Après avoir extrait la liste des femmes en migration saisonnière à Dakar début 1992, nous avons tiré, pour chacune des populations, des échantillons aléatoires de taille à peu près identique : 54 femmes de Niakhar et 50 de Mlomp. Compte tenu de la difficulté supposée à retrouver les migrantes sur leur lieu de migration, un échantillon supplémentaire a été tiré dans chaque zone, de taille identique au premier, destiné à remplacer les jeunes femmes que nous n'aurions pas pu retrouver.

La limite d'âge inférieure pour les migrantes de Niakhar a été placée à 8 ans et la répartition dans l'échantillon s'est faite proportionnellement selon quatre critères : l'âge, la scolarisation, la parité et la situation matrimoniale. Pour les migrantes de Mlomp, la limite d'âge inférieure a été placée à 15 ans, non pas parce qu'elles ne migrent pas avant cet âge (au contraire, comme à Niakhar elles commencent parfois avant l'âge de 10 ans), mais parce que l'enquête était essentiellement centrée sur la connaissance de la contraception et du sida, ainsi que sur les comportements sexuels.

Les deux enquêtes n'ont pas utilisé le même questionnaire⁽¹⁾ mais elles posaient néanmoins des questions communes sur le niveau d'instruction, les conditions de vie et de travail en migration, la connaissance et la pratique de la contraception.

B) Les circonstances de l'enquête en milieu urbain

Il s'agissait de retrouver en ville les migrantes déclarées absentes de leur région d'origine au dernier passage démographique. Pour ce faire, nous nous étions enquis, auprès de la famille rurale, de leur adresse à Dakar. Grâce aux liens très étroits que les migrants gardent entre eux en milieu urbain, notamment via les mouvements associatifs, nous avons pu retrouver le domicile d'une très grande partie des migrantes de l'échantillon. Celles de Mlomp ont été plus difficiles à retrouver car toutes n'habitaient pas à l'adresse de la famille urbaine qui nous avait été donnée au village ; elles logeaient souvent chez leur employeur dont l'adresse était, pour la plupart, inconnue de la famille urbaine. La plus grande difficulté de l'enquête a résidé dans la faible disponibilité des migrantes qui sont absorbées par de longues journées de travail dont les patrons n'acceptaient pas toujours l'interruption. En définitive, seulement quelques-unes ont été interrogées sur leur lieu de travail, les autres l'ont été à leur domicile le soir après le travail ou le dimanche. Les entretiens ont été menés avec l'aide d'interprètes originaires des zones d'étude mais vivant à Dakar, sauf entretiens avec des femmes originaires de Mlomp qui ont pu se faire directement en français.

En tout, nous avons interrogé 51 migrantes originaires de Niakhar et 48 originaires de Mlomp, sans essayer aucun refus de réponse.

II. Les populations de référence

A) La population de l'observatoire de Niakhar

La première population de référence constitue l'Observatoire de population de Niakhar⁽²⁾, qui comptait 26 500 personnes en 1991 réparties en une trentaine de villages. Il s'agit d'une population d'ethnie serere à 96 %, de religion musulmane à 78 % et de niveau d'instruction très faible. C'est une société agricole pratiquant une culture de subsistance, le mil, et une culture de rente, l'arachide, en association avec

1) Pour les migrantes originaires de Niakhar, le questionnaire a été élaboré par Valérie Delaunay. Pour les migrantes originaires de Mlomp, le questionnaire utilisé était celui, légèrement modifié, de l'enquête internationale « Partner Relations Survey » de l'Organisation mondiale de la santé (Carballo *et al.*, 1989).

2) Système de suivi démographique, géré par l'IRD, à Dakar.

l'élevage de bovins. Les femmes se marient relativement tôt : l'âge médian au premier mariage est de 18 ans, mais cet âge augmente du fait de l'accroissement des difficultés économiques rencontrées par les familles. Les hommes se marient pour la première fois à un âge médian de 25 ans.

Les difficultés liées à la récession agricole ont conduit les familles à développer la migration saisonnière (Fall, 1992), surtout pour les jeunes. Garçons et filles, parfois dès l'âge de 8 ans, vont en ville pendant la saison sèche, les filles pour garder des enfants ou s'employer comme bonne, les garçons pour travailler comme manœuvre, gardien, menuisier, chauffeur, etc. Ces emplois sont peu rémunérateurs et permettent seulement aux jeunes de s'acheter quelques vêtements et de rapporter quelques cadeaux au village. Le principal avantage de ces mouvements migratoires est que les familles rurales sont déchargées de bouches à nourrir, ce qui leur facilite la période de soudure. Au moment des cultures, les garçons reviennent participer aux travaux champêtres et les filles aux tâches ménagères, particulièrement lourdes en cette période.

Ce phénomène de migrations saisonnières, qui a débuté dans les années 1950, tend maintenant à se généraliser. Parmi les femmes de moins de 30 ans, la proportion de celles ayant eu une expérience urbaine³⁾ est supérieure à 85 %. Les migrants sont de plus en plus jeunes et leurs séjours urbains de plus en plus longs et répétés (Delaunay, 1994a). La distribution par âge des migrantes saisonnières est concentrée autour d'une moyenne de 17 ans, avec un écart-type de 6 ans. Pour l'ensemble des villages, 83 % des migrantes saisonnières sont célibataires, les autres étant mariées (14 %), divorcées (2 %) ou veuves (1 %).

À Dakar, les migrantes *sereer* se regroupent par quartiers d'habitation selon les régions d'origine (Fall, 1988). Elles sont parfois logées dans le ménage d'un membre de la famille, mais le plus souvent, elles se regroupent pour louer une chambre, sous la responsabilité d'une aînée, plus expérimentée et déjà introduite dans les réseaux d'insertion urbaine. Le lien avec la logeuse n'est pas nécessairement un lien de parenté, mais celle-ci est toujours connue de la famille au village et a charge d'effectuer un certain contrôle social sur les jeunes migrantes.

B) La population de l'observatoire de Mlomp

La deuxième population de référence est celle de l'Observatoire de population et de santé de Mlomp, dans la Région de Ziguinchor⁴⁾. Elle comprenait 7 332 habitants au 1^{er} janvier 1992. La population est d'ethnie *joola*, de religion animiste, avec une minorité de catholiques, et pratique une riziculture de subsistance, principalement en rizières inondées. Elle est monogame et le premier mariage est tardif, à 24 ans en moyenne pour les jeunes filles et 31 ans pour les hommes. À la fin des années 1980, les femmes avaient leur premier enfant à 21 ans en moyenne (Pison *et al.*, 2001).

Dans cette population, la migration saisonnière de travail remplace la culture de rente. Les migrations saisonnières masculines ont commencé au début du xx^e siècle. Les hommes partaient récolter en forêt le caoutchouc qu'ils allaient vendre ensuite à Ziguinchor et, avec l'argent ainsi gagné, ils achetaient des tissus, ressource importante qui a toujours manqué chez les *Joola*, chez qui il n'y a jamais eu de tisserands.

3) Par expérience urbaine, on entend le fait d'être allé au moins une fois travailler en ville en saison sèche.

4) Observatoire géré par l'Institut national d'études démographiques (INED), Paris.

Puis, ils sont allés dans les zones rurales de la région récolter le vin de palme qu'ils troquaient contre le riz nécessaire au versement de la prestation matrimoniale et au paiement de l'impôt. Le phénomène a pris de l'ampleur et les hommes se sont déplacés jusqu'aux abords des grandes villes (Ziguinchor, Bignona, Kaolack et Dakar). La migration saisonnière masculine est aujourd'hui un phénomène massif. Les plus jeunes vont plutôt en ville à la quête d'emplois de menuisier, mécanicien, plombier, chauffeur, ouvrier d'usine, etc. alors que les plus âgés continuent de partir récolter le vin de palme.

Les migrations saisonnières féminines commencent un peu plus tôt et cessent aussi beaucoup plus tôt : après 35 ans, elles ne concernent qu'un tiers des femmes ou moins. C'est entre 15 et 34 ans que les migrations sont les plus massives. Les femmes de Mlomp ont commencé à migrer temporairement quelques décennies après les hommes. Au début, elles partaient travailler quelques semaines comme dockers dans le port de Ziguinchor pour obtenir de quoi financer leur trousseau. Puis les missionnaires catholiques ont organisé le placement des jeunes filles chez les fonctionnaires coloniaux chez qui elles ont appris à travailler comme domestique. Maintenant, les jeunes femmes célibataires migrent chaque année, plusieurs années de suite jusqu'au mariage, après quoi elles ne migrent plus. Dès le mois d'octobre ou de novembre, elles vont s'employer comme bonnes dans les grands centres urbains, principalement Dakar, au Sénégal, et Banjul, en Gambie. Elles retournent presque toutes au village à la mi-août, pour participer au repiquage des plants de riz dans les rizières. Une majorité des femmes des générations nées en 1968 et 1969 (64 %) ont migré au moins une fois pour travailler comme bonne⁽⁵⁾. Celles qui ne migrent pas sont soit scolarisées, soit apprenties dans un centre de couture local.

Les revenus de la migration des hommes comme des femmes financent une grande partie des dépenses des familles au village : frais de scolarité, soins de santé, savon, pétrole pour les lampes, ration quotidienne de poisson, condiments, vêtements, etc. Pour les hommes mariés, la migration finance aussi l'acquisition des richesses (bœufs) et, pour les jeunes gens, le mariage (prestation matrimoniale et construction de la maison conjugale). Les jeunes filles dépensent souvent une partie de leur salaire pour leur trousseau mais aussi pour l'achat de vêtements, produits cosmétiques, bijoux, colifichets, etc.

III. Résultats

A) *Les caractéristiques des migrantes saisonnières*

Les migrantes originaires de Niakhar sont plus jeunes que celles de Mlomp (tableau 1), mais cette différence provient des critères d'échantillonnage différents, comme nous l'avons signalé plus haut. Quatre-vingt pour-cent des migrantes de Niakhar ne sont jamais allées à l'école, alors que ce n'est le cas que pour 69 % de celles de Mlomp (tableau 2). Quant au statut matrimonial des migrantes, 8 venant de Niakhar sur 51 sont mariées alors que les 48 venant de Mlomp, pourtant plus âgées, sont toutes célibataires.

5) En 1993, ces femmes ont atteint 24 et 25 ans, âge auquel la plupart des femmes ont déjà migré.

Tableau 1. Nombre de migrantes interrogées selon la région d'origine et le groupe d'âges

Groupe d'âges	Région d'origine	
	Niakhar	Mlomp
< 15 ans	25	-
15-24 ans	19	35
25 ans et	7	13
Total	51	48
Âge moyen	16,6	22,6

B) Les conditions de vie et de travail

Une forte majorité des jeunes filles originaires de Niakhar (80 %) habitent dans des quartiers proches du centre ville alors que seulement 64 % de celles de Mlomp sont dans ce cas. Quelle que soit leur origine géographique, les migrantes sont très massivement employées à des tâches de ménage, lessive, cuisine ou surveillance d'enfants (96 % pour Niakhar et 85 % pour Mlomp).

Les trois quarts des migrantes originaires de Niakhar (73 %) rentrent tous les soirs à leur domicile et ne sont nourries qu'à midi par l'employeur. Celles de Mlomp sont plus fréquemment nourries et logées chez l'employeur : seulement 36 % d'entre elles rentrent chez elles tous les soirs.

Les conditions de travail de ces migrantes sont pénibles, avec de longues journées de travail et des salaires très bas (salaire mensuel moyen en 1992 : 17 000 FCFA pour celles de Mlomp et 8 000 FCFA pour celles de Niakhar). Même quand elles sont nourries-logées, elles ont à payer le loyer d'une chambre qu'elles partagent la plupart du temps avec une ou plusieurs parentes ou amies et où elles ne logent qu'une nuit par semaine. Ce loyer représente une dépense importante par rapport à leurs revenus (une chambre à Dakar coûtait, en 1992, rarement moins de 10 000 FCFA par mois). Les emplois des migrantes interrogées sont toujours précaires, sans respect de la législation du travail. Aucune ne reçoit de bulletin de salaire, aucune n'est déclarée à une caisse de sécurité sociale ou de retraite, aucune n'est couverte en cas d'accident du travail et aucune n'a de garantie d'emploi.

Pour les deux groupes de migrantes, les responsabilités professionnelles et, avec elles, le salaire évoluent avec l'âge : l'attribution des tâches de cuisine, plus valorisantes, incombe aux plus expérimentées.

Tableau 3. Salaire moyen en FCFA^a selon l'âge et la région d'origine (effectifs entre parenthèses)

Région d'origine	Groupe d'âges			Total
	< 15 ans	15-24 ans	25 ans et	
Niakhar	5 065 (23)	10 222 (18)	13 286 (7)	8 198 (48)
Mlomp	-	15 142 (28)	21 416 (12)	17 025 (40)

^a 100 FCFA = 2 FF en janvier 1992.

Tableau 2. Répartition des jeunes femmes interrogées selon la région d'origine, le groupe d'âges et le niveau scolaire (pourcentages entre parenthèses)

Groupe d'âges	Région d'origine et niveau d'instruction									
	Niakhar						Mlomp			
	Primaire	Secondaire	École coranique	Alphabétisation	Jamais scol.	Total	Primaire	Secondaire	Jamais scol.	Total
- 15 ans	2	-	1	2	20	25	-	-	-	-
15-24 ans	3	-	1	-	15	19	8	1	26	35
25 ans et	-	1	-	-	6	7	3	3	7	13
Total	5 (10)	1 (2)	2 (4)	2 (4)	41 (80)	51 (100)	11 (23)	4 (8)	33 (69)	48 (100)

Le salaire moyen est donc deux fois plus élevé pour les migrantes originaires de Mlomp que pour celles de Niakhar. On pourrait penser que la différence de salaire entre les deux groupes s'explique par la différence d'âge (17 ans contre 23 ans en moyenne, soit 6 ans d'écart). En réalité, à groupe d'âges égal, une différence de salaire persiste entre les deux groupes (tableau 3). Celle-ci s'explique plutôt par la différence de catégorie socioprofessionnelle des employeurs. En effet, les migrantes de Mlomp sont plus souvent employées par des expatriés européens, des commerçants libanais et des diplomates ou hommes d'affaires africains autres que Sénégalais, alors que celles de Niakhar travaillent plutôt pour des Sénégalais de classe moyenne.

Le contrat de travail tacite impliquant le logement chez l'employeur s'avère plus intéressant pour les migrantes de Niakhar: elles sont mieux rémunérées et ont plus d'avantages en nature (nourries le soir). Ceci concerne les migrantes les plus âgées. Pour les migrantes de Mlomp, le type de contrat tacite ne semble pas entraîner de différences de salaire notables (tableau 4).

Tableau 4. Salaire moyen en FCFA^a et âge moyen des bonnes selon le type de contrat et la région d'origine

Région d'origine	Type de contrat		Total	P
	nourrie	nourrie-logée		
Niakhar	7 343	10 500	8 198	0,05
Âge moyen	16,3	18,3	16,6	
Effectif	35	13	48*	
Mlomp	16 643	17 440	17 041	ns
Âge moyen			22,6	
Effectif	14	25	39**	

*49 femmes de Niakhar travaillent comme bonne, l'information manque pour 1 d'entre elles.
 **41 des 48 femmes de Mlomp travaillent comme bonne; l'information manque pour 2 d'entre elles.
 ns: différence non significative.
^a 100 FCFA = 2 FF en janvier 1992.

C) Connaissance et pratique de la contraception

Un des objectifs de nos enquêtes était de mesurer la connaissance et la pratique de la contraception parmi la population des migrantes. L'analyse des données recueillies montre une forte ignorance de la planification familiale chez les jeunes filles de moins de 15 ans originaires de Niakhar: seules 16 % d'entre elles en ont entendu parler, contre 69 % chez les plus de 15 ans (tableau 5). Et même quand ces migrantes connaissent l'existence du planning familial, la connaissance des méthodes contraceptives reste très faible: seulement 10 %, soit 4 d'entre elles, dont 3 ont plus de 20 ans, sont capables de mentionner au moins une méthode moderne.

Les migrantes de Mlomp sont beaucoup plus au courant de la contraception. Près de la moitié des jeunes filles interrogées ont entendu parler de la pilule et du préservatif (respectivement 44 % et 48 %). Les migrantes de Niakhar citent plus souvent que celles de Mlomp des méthodes traditionnelles, mais il y a probablement

Tableau 5. Nombre de migrantes connaissant et utilisant la contraception selon la région d'origine (pourcentages entre parenthèses)

Méthode	Région d'origine			
	Niakhar		Mlomp	
	reconnait après description	a utilisé ou utilise	reconnait après description	a utilisé ou utilise
Pilule	4 (8)	0 (0)	21 (44)	0 (0)
Stérilet	4 (8)	0 (0)	3 (6)	0 (0)
Préservatif	4 (8)	1 (2)	23 (48)	2 (4)
Calendrier	3 (6)	0 (0)	1 (2)	0 (0)
Coït interrompu	1 (2)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Autres méthodes (racines, gris-gris, etc.)	7 (14)	0 (0)	1 (2)	0 (0)

sous-déclaration de la part de ces dernières car d'autres enquêtes dans le milieu rural d'origine ont montré une déclaration d'une ceinture de racines comme méthode contraceptive connue et pratiquée (Pison *et al.*, 2001).

Même quand les méthodes contraceptives sont connues, l'utilisation de la contraception reste négligeable (tableau 5). Seules 4 migrantes de Mlomp et 1 seule de Niakhar (divorcée) ont déclaré avoir déjà utilisé le préservatif.

L'enquête a révélé une activité sexuelle très faible avant 15 ans et la contraception ne pouvait faire partie des préoccupations des plus jeunes. Par contre, après 15 ans, un réel besoin de contraception existe, mais l'échantillon des migrantes originaires de Niakhar ne permet pas d'en évaluer correctement le niveau de connaissance. Nous savons par ailleurs que les jeunes femmes ont une activité sexuelle pré-nuptiale car, dans la zone d'étude, l'âge médian au premier rapport sexuel est de 16 ans, contre un âge médian au premier mariage de 18,8 ans et un quart des naissances de rang 1 sont conçues avant le premier mariage (Delaunay, 1994b).

Les migrantes de Mlomp sont un peu plus informées en matière de sexualité et de contraception. L'enquête, plus centrée sur les comportements sexuels que celle auprès des migrantes de Niakhar, révèle qu'elles ont une activité sexuelle pré-nuptiale : 40 % des 48 jeunes filles avaient eu leur premier rapport sexuel à 20 ans en moyenne, alors que l'âge au premier mariage se situe vers 24 ans. Le nombre moyen de partenaires déclarés dans toute la vie n'excède jamais 3, et 12 des 19 jeunes filles concernées déclarent n'avoir eu qu'un seul partenaire. Nous avons noté également que leurs partenaires ne sont pas toujours des garçons de la zone d'origine. Les relations sexuelles ne sont pas régulières, le dernier rapport déclaré remontant parfois à plusieurs années. Huit ont 1 enfant, 5 en ont 2, et 5 sont enceintes au moment de l'entretien (dont 2 ont déjà 1 enfant, et une déjà 2), ce qui signifie que plus de la moitié des jeunes filles qui ont déjà eu des rapports sexuels ont eu au moins une grossesse.

IV. Discussion

Ces deux enquêtes menées sur une même période et un même lieu de migration, auprès de deux populations originaires de deux régions très contrastées permettent d'illustrer la situation que vivent les jeunes migrantes à Dakar.

Cependant, les procédures d'échantillonnage utilisées soulèvent un certain nombre de questions d'ordre méthodologique. L'enquête sur les migrantes de Mlomp a visé la représentativité des migrantes de plus de 15 ans, tandis que celle sur les migrantes de Niakhar visait à être représentative de l'ensemble des migrantes. Certains résultats doivent donc être interprétés en conséquence. La petite taille des effectifs empêche toute analyse multivariée permettant de neutraliser l'effet d'âge.

Néanmoins, les résultats présentés ici fournissent un témoignage des conditions de vie des jeunes migrantes à Dakar. L'enquête sur les migrantes de Niakhar permet de montrer la précarité des plus jeunes; celle sur les migrantes de Mlomp met en évidence les besoins en matière de contraception.

Les migrantes saisonnières de Mlomp sont toutes célibataires car, dans cette population monogame, la migration saisonnière de travail est incompatible avec le statut d'épouse. La population de Niakhar est plus souple en la matière, en raison de la polygynie qui permet aux femmes mariées de se dégager de certaines responsabilités familiales. Dans les deux cas, le statut de mère ne présente pas un frein à la migration. La maman, mariée ou non, migre avec son plus jeune enfant ou ses enfants et, en général, une fillette pour les garder.

Nos enquêtes montrent que les jeunes migrantes travaillent beaucoup pour de maigres salaires. De ce fait, elles ont peu de loisirs et peu de moyens de sortir, peu d'opportunités d'être confrontées à d'autres modes de pensée. Il est frappant de voir combien les jeunes migrantes sont ignorantes de la contraception, en dépit de la vie citadine, de la proximité des centres de planification familiale et de l'accès aux messages d'information concernant la santé diffusés par la radio et la télévision.

On pourrait penser que ces jeunes migrantes, du fait de leur ignorance en matière de sexualité et de contraception, sont exposées au risque d'IST et du sida (Pison *et al.*, 1995, 1997). En fait, l'irrégularité de leur activité sexuelle et le nombre limité de leurs partenaires réduisent ce risque. Ceci a d'ailleurs été confirmé par une enquête de séroprévalence effectuée à Mlomp en 1990, qui n'a montré aucune jeune fille de moins de 25 ans contaminée par le VIH, alors que la prévalence était de 1 % chez les adultes (Le Guenno *et al.*, 1992; Enel et Pison, 1992). Mais le premier mariage étant contracté de plus en plus tardivement, le risque d'une augmentation du nombre de partenaires avant mariage croît avec l'âge. Plutôt que la migration saisonnière de travail, c'est donc l'augmentation de l'âge au premier mariage qui apparaît ici comme le principal facteur de risque de contamination.

La pratique de la contraception a nettement progressé à Mlomp, notamment chez les jeunes femmes non mariées, comme le montre l'enquête de fécondité conduite en 2000 (Pison *et al.*, 2001). Nous nous sommes interrogées sur le choix des migrantes entre pilule et préservatif, méthodes contraceptives toutes deux bien connues. La seule méthode utilisée est le préservatif, cité par 2 migrantes. Ceci peut témoigner d'un accès difficile à la pilule ou des effets des campagnes de sensibilisation visant à diminuer le risque de transmission des IST et du sida.

De manière plus générale, nous pouvons nous interroger sur les conséquences d'un séjour urbain sur les comportements futurs des jeunes migrantes une fois retournées au village (Enel *et al.*, 1994). On peut s'attendre à ce que les différents acquis, tant par l'accès à l'information (médias, vie associative) que par l'expérience professionnelle (soins aux enfants, recours aux soins de santé, apprentissage de l'hygiène), augmentent le niveau des connaissances et rendent les migrantes plus réceptives aux messages de santé. Cependant, la question reste posée devant le peu de connaissances révélées par nos enquêtes.

RÉFÉRENCES

- ANTOINE Philippe et GUILLAUME Agnès, 1986. – Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés, *in* : AIDELF (éd.), *Les familles d'aujourd'hui. Démographie et évolution récente des comportements familiaux*, p. 289-297. – Paris, Association internationale des démographes de langue française, x + 600 p. (Colloque n° 2, Genève, 17-20 septembre 1984).
- BOUTILLIER Jean-Louis, QUESNEL André et VAUGELADE Jacques, 1985. – La migration de la jeunesse du Burkina, *Cahiers de l'ORSTOM, Série sciences humaines*, vol. 21, n° 2-3, p. 243-249.
- CARBALLO Miguel C., CLELAND John, CARAËL Michel et ALBRECHT Gary, 1989. – A cross-national study of patterns of sexual behaviour, *Journal of Sex Research*, n° 26, p. 287-299.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1994. – *Les Africaines, Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX^e au XX^e siècle*. – Paris, Desjonquères, 396 p.
- DELAUNAY Valérie, 1994. – *Le travail des fillettes en Afrique sub-saharienne. Conditions de vie et de travail des jeunes migrantes sereer à Dakar*. – Paris, CEPED, p. 3-10. (Communication au colloque « L'enfant exploité - Mise au travail et prolétarianisation », CEA, CEPED, ORSTOM, 24-26 novembre 1994).
- DELAUNAY Valérie, 1994. – *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*. – Paris, CEPED, 326 p. (Les études du CEPED, n° 7).
- DESTREMAU Blandine et LAUTIER Bruno, 2002. – Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud, *Tiers-Monde*, n° 170, p. 249-264.
- DIARRA Sekouba, 1991. – Le phénomène migratoire au Mali. Un obstacle de taille au développement harmonieux du pays, *Pop Sahel*, n° 16, p. 9-12.
- ENEL Catherine et PISON Gilles, 1992. – Sexual relations in the rural area of Mlomp (Casamance, Senegal), *in* : Tim DYSON (éd.), *Sexual behaviour and networking : anthropological and socio-cultural studies on the transmission of HIV*, p. 249-267. – Liège, International Union for the Scientific Study of Population et Derouaux Ordina Editions, 385 p.

- ENEL Catherine et PISON Gilles, 1994. – Migrations and nuptiality changes. A case study of Mlomp, a Joola village in the southern part of Senegal, *in*: Caroline BLEDSOE et Gilles PISON (éd.), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa : Current changes and their potential impacts on fertility*, p. 92-113. – New York, Oxford University Press, 326 p.
- FALL Abdou Salam, 1988. – *Réseaux migratoires des Sereer Siin-Siin à Dakar - Approche sociologique*. – Dakar, Département de philosophie, Université Cheikh Anta Diop, 99 p. (DEA d'anthropologie).
- FALL Abdou Salam, 1992. – Une réponse à la crise de l'agriculture - La migration des Sereer du Siin (Sénégal), *Sociétés, Espaces, Temps*, vol. 1, n° 1, p. 138-149.
- FINDLEY Sally, 1991. – Sécheresse et migration dans la vallée du fleuve Sénégal. Les femmes et les enfants dominant le nouveau type du migrant, *Pop Sahel*, n° 16, p. 19-28.
- FINDLEY Sally et DIALLO Assitan, 1993. – Interactions between Household Structure and Female Migration in rural Mali, *in*: Paulina MAKINWA et An-Magritt JANSEN (éd.), *Women's position and demographic change in Sub-Saharan Africa*, p. 271-290. – Liège, IUSSP/UIESP, 448 p.
- GUGLER Joseph et LUDWAR-ENE Gudrun, 1992. – Plusieurs chemins mènent les femmes en ville en Afrique sub-saharienne, *Cahier « Afrique Noire » [Paris, L'Harmattan]*, n° 13, p. 27-37 (Rencontres franco-allemandes sur l'Afrique).
- HAMER Alice, 1981. – Diola women and migration: a case study, *in*: Lucie GALLISTEL COLVIN (éd.), *The uprooted of the Western Sahel*, p. 183-203. – New York, Praeger, 385 p.
- HONDAGNEU-SOTELO Pierrette, 1998. – Women and migrations, *in*: Nelly P. STROMQUIST (éd.), *Women in the Third World: an encyclopedia of contemporary issues*, p. 202-209. – New York, Garland Publishing, 683 p.
- JACQUEMIN Mélanie, 2002. – Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan, *Tiers-Monde*, vol. 43, n° 170, p. 307-326.
- LE GUENNO Bernard, PISON Gilles, ENEL Catherine, LAGARDE Emmanuel et SECK Cheikh, 1992. – HIV-2 infections in a rural Senegalese community, *Journal of Medical Virology*, vol. 38, n° 1, p. 67-70.
- MAKINWA-ADEBUSOYE Paulina, 1993. – Labour migration and Female-Headed Households, *in*: Nora FEDERICI, Karen OPPENHEIM MASON et Solvi SOGNER (éd.), *Women's position and demographic change*, p. 319-338. – Oxford, Clarendon Press, 368 p. (International Studies in Population).
- PICHÉ Victor, 1991. – La migration comme stratégie familiale, *Pop Sahel*, n° 16, p. 8-8.
- PISON Gilles, GABADINHO Alexis et ENEL Catherine, 2001. – *Mlomp (Sénégal) : niveaux et tendances démographiques 1985-2000*. – Paris, Institut national d'études démographiques, 181 p. (Dossiers et recherches n° 103).
- PISON Gilles, LAGARDE Emmanuel et ENEL Catherine, 1997. – Comportements sexuels, migrations saisonnières et risques d'infection par le VIH et les MST. Étude des changements en zone rurale au Sénégal, *in*: ORSTOM et ANRS (éd.), *Le Sida en Afrique. Recherches en sciences de l'homme et de la société*, p. 17-22. – Paris, ANRS, ORSTOM, 172 p. (Sciences sociales et sida).

- PISON Gilles, LAGARDE Emmanuel, ENEL Catherine et DESGRÉES DU LOÛ Annabel, 1995. – Comportements sexuels, migrations saisonnières et risques d'infection par le VIH et les maladies sexuellement transmissibles au Sénégal, *Société d'Afrique et sida*, n° 10, p. 8-10.
- PISON Gilles, LE GUENNO Bernard, LAGARDE Emmanuel, ENEL Catherine et SECK Cheikh, 1993. – Seasonal migration : a risk factor for HIV infection in rural Senegal, *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndromes*, vol. 6, n° 2, p. 196-200.
- SY Maymouma, 1991. – Les raisons de migrer des Sénégalaises déterminées par l'appartenance ethnique et le statut social, *Pop Sahel*, n° 16, p. 29-35.

Remerciements

L'étude à Dakar des migrantes saisonnières originaires de Niakhar a été financée par l'IRD et a pu être conduite grâce à la collaboration d'Anouch Chahnazarian, à qui nous voulons rendre un hommage tout particulier.

Nous remercions Sophie Fall et Émile T. Ndiaye, ainsi que Gilles Pison pour leur participation et leurs conseils.

L'étude des migrantes saisonnières originaires de Mlomp a été financée par le Muséum national d'histoire naturelle, le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut national d'études démographiques et l'Agence nationale de recherches sur le sida, Paris.

Nous remercions Balaasia Sambou, Dominique Diatta, Mariama Bâ, Jean-François Trape, Gilles Pison et Emmanuel Lagarde pour leur aide et leur soutien.

Coordonné par Jacques Vallin

DU GENRE ET DE L'AFRIQUE

Hommage à
Thérèse Locoh

2009